Le Journal des décideurs

L'économiste du Togo

Premier Quotidien Economique du Togo- REC N°0650/07/09/22/HAAC - N°981 du Mercredi le 25 Novembre 2026 Prix: 500 Fcfa

Site web: www.leconomistedutogo.tg

SGI Togo
SOCIETE DE GESTION ET D'INTERMEDIATION DU TOGO

Tél:
(+228) 22 53 33 30
(+228) 22 53 33 40

Email:
sgitogo@sgitogo.tg

Adresse:
4691, Bld Gal GNASSINGBE Eyadéma
01 BP 2312 Lomé 01 (TOGO)

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance du Jour

La Bourse Régionale des valeurs mobilières (BRVM) ouvre sa séance de cotation du jour ... • (Page 07)

Embargo sur les puces

Washington place Megaspeed sur liste noire et restreint Nvidia

Megaspeed est soupçonnée de détourner des puces vers la Chine. La sanction intervient quelques heures après le retour de Jensen Huang ... • (Page 08)

Economie

L'affacturage, un atout pour les PME

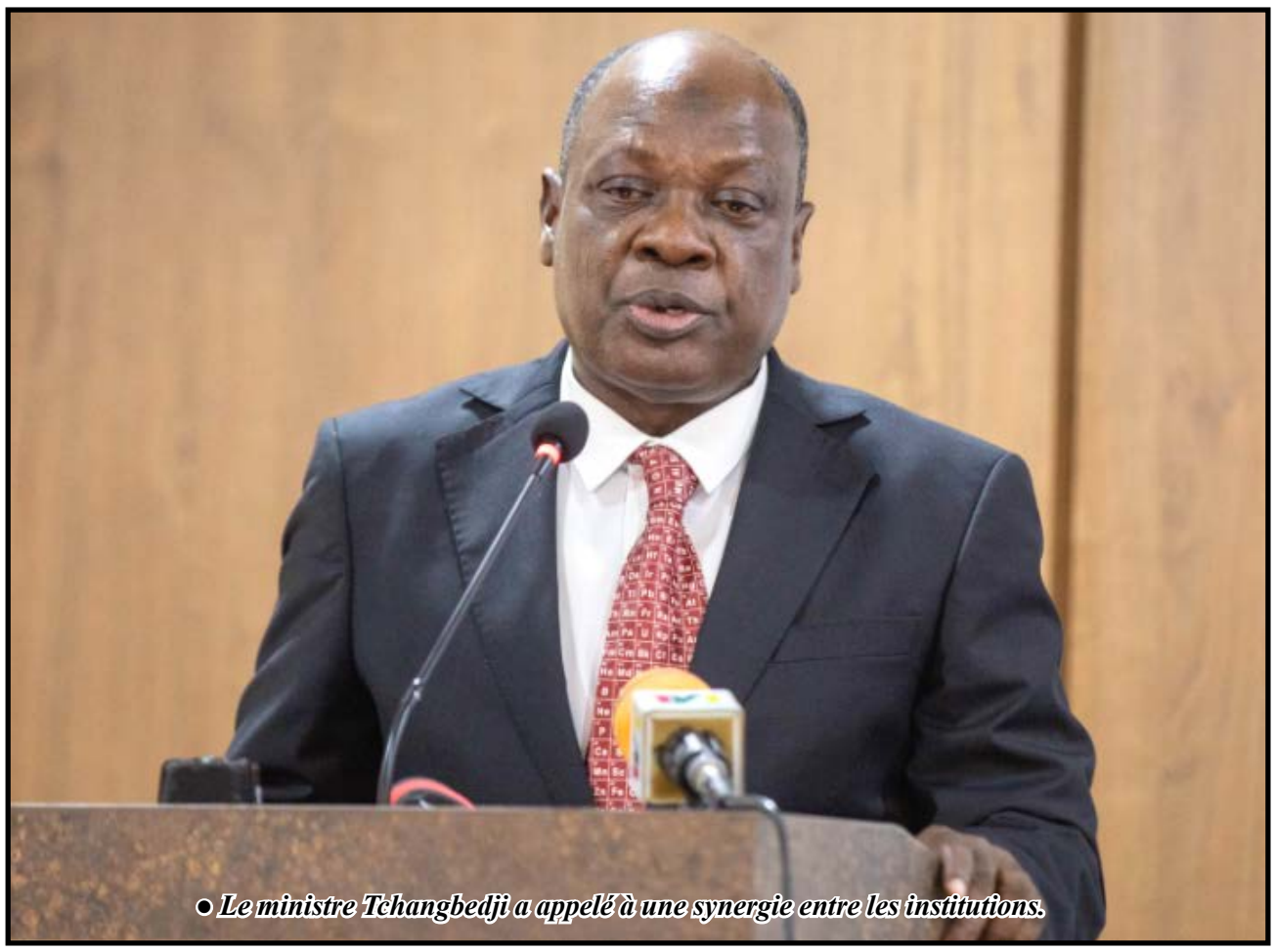
Afreximbank appelle à un renforcement des investissements dans l'affacturage afin de combler le déficit de financement des PME en Afrique. Les PME ... • (Page 09)



Conseil des Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur du Togo (CEPES)

• (Page 03)

Enjeux et innovations pour la transformation de l'économie



• Le ministre Tchangbedji a appelé à une synergie entre les institutions.

TOGO – FMI

• (Page 04)

Une cinquième revue menée dans un climat de confiance et de progrès

Afrique

La France promeut la «co-construction» économique avec l'Afrique

Le ministre délégué français au Commerce extérieur a promu mardi une «co-construction» économique entre ... • (Page 02)

Remise des ordres de service

La Cité Ministérielle entre dans sa phase de réalisation

Sous l'égide du Ministère des Finances et du Budget, l'État togolais, SOCOCIM, PFO Construction Togo et ... • (Page 05)

Télécommunication /UEMOA

Les acteurs réfléchissent sur les enjeux de la digitalisation

Les opérateurs et fournisseurs de télécommunications de l'espace UEMOA (COFTEL), conduit par Telecel Faso, tiennent leur 17e session ... • (Page 06)

Opinion

Comment l'Afrique exporte ses ressources et son capital

La formation de capital national doit figurer, ainsi que l'investissement étranger et le développement social, parmi les priorités du développement ... • (Page 11)



Afrique

La France promeut la «co-construction» économique avec l'Afrique

Le ministre délégué français au Commerce extérieur a promu mardi une «co-construction» économique entre la France et l'Afrique, en ouverture du forum Ambition Africa à Paris.

• Junior Aredola

«Nous devons chercher (...) un partenariat où chacun apporte et où chacun est bénéficiaire», a déclaré Nicolas Forissier devant un parterre de responsables politiques et économiques africains lors de cet événement organisé par Business France, opérateur public assistant les entreprises françaises à l'exportation, au ministère de l'Économie et des Finances. «Mais on va peut-être plus loin encore» , a-t-il poursuivi: «nous devons co-construire, nous devons co-investir, nous devons aller de l'avant ensemble systématiquement». En 2025, les échanges commerciaux entre la France et l'Afrique ont dépassé 65 milliards d'euros, et le stock d'investissements directs 60 milliards, avec plus de 4.400 filiales françaises implantées sur le continent représentant plus de 500.000 emplois, a chiffré le ministre. Pour lui, «investir dans la durée, construire ensemble, transférer des compétences, produire et transformer sur place, c'est aussi le meilleur moyen de servir (...) un idéal plus large (...), celui du service aux générations futures». Cette méthode de la «co-construction» avait déjà été mise en avant lors du sommet Afrique-France de Nairobi en mai, lors duquel le président français Emmanuel Macron avait annoncé 23 milliards d'euros d'investissements français et africains pour l'Afrique. Les pays et entreprises africains ne veulent plus «être des fournisseurs à l'ancienne», mais «des partenaires», a indiqué Nicolas Forissier, citant des domaines comme l'énergie, la transition énergétique, la cybersécurité, la santé ou les minerais critiques. «On ne va pas être simplement (...) des acheteurs de minerais critiques. Nous devons être des partenaires qui vont permettre le développement industriel de l'exploitation de ces métaux ou minerais critiques dans les pays qui les produisent et au bénéfice de l'économie africaine», a-t-il souligné.

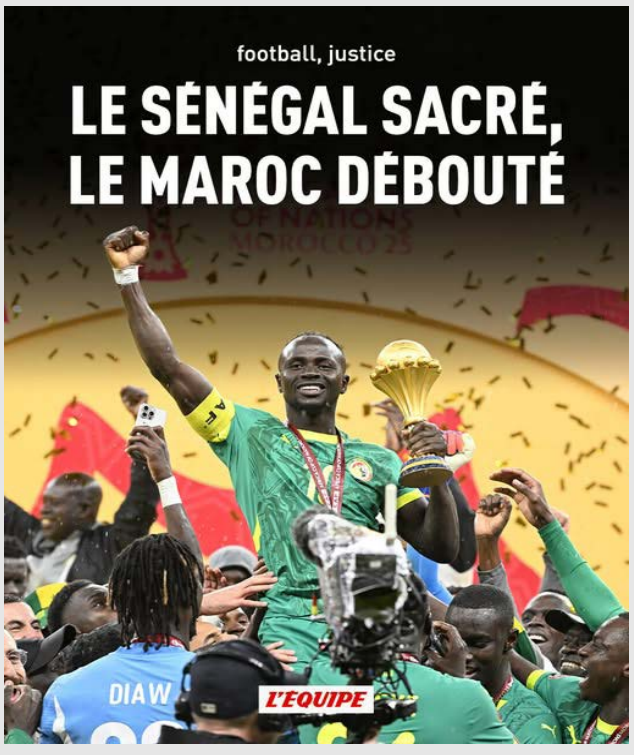


• Christophe Lecourtier, directeur général de l'Agence française de développement.

«L'Afrique attire les capitaux et les savoir-faire industriels. Et pour la France, l'enjeu est d'accompagner la croissance rapide de ces marchés, mais aussi d'accueillir des investisseurs africains sur son sol», a-t-il ajouté.

De son côté, le directeur général de l'Agence française de développement (AFD) Christophe Lecourtier a souligné que «le regard du secteur privé sur le continent a(vait) changé» et que l'Afrique n'était plus perçue «comme une destination en demi-teinte». «L'Afrique n'est pas le continent de demain, il est le continent d'aujourd'hui» et «notre défi, votre défi est clair: ne pas rater ce moment africain tandis que nombreux compétiteurs, et pas seulement la Chine, accélèrent leurs investissements», a-t-il prévenu. Face aux contraintes budgétaires croissantes au Cameroun, le ministre camerounais de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Alamine Ousmane Mey, a de son côté souligné l'importance du «financement du secteur privé à travers des partenariats public-privé ou des investissements directs» et la nécessité de «localement, développer davantage le secteur financier». Le Fonds monétaire international prévoit une croissance économique de 4,5% en Afrique subsaharienne pour 2026 et 2027, un rythme supérieur à la croissance mondiale (respectivement 3,1% et 3,4%).

Image du jour



AUX DÉCIDEURS ...

Construire des routes, c'est bien. Savoir les entretenir, c'est encore mieux !

Il y a une tendance, dans nos politiques de développement, à célébrer les kilomètres de routes construits, les ponts inaugurés et les grands travaux d'infrastructures. Les images de chantiers achevés nourrissent les bilans, les discours et les ambitions. Pourtant, une question essentielle mérite davantage d'attention : que deviennent ces infrastructures quelques années après leur mise en service ? Car construire une route est une chose, garantir sa durabilité en est une autre. C'est précisément tout le sens du partenariat que viennent de sceller le Togo et le Japon autour du Centre régional de formation pour l'entretien routier (CERFER).

Le don de 615 millions de yens, soit environ 2,4 milliards de FCFA, accordé par Tokyo pour moderniser les équipements de cette institution régionale mérite d'être salué. Mais il serait réducteur de n'y voir qu'un simple appui financier ou matériel. Derrière cette enveloppe se dessine une vision plus stratégique du développement : investir dans les compétences, professionnaliser les métiers de l'entretien routier et faire de la préservation des infrastructures une priorité économique.

Le raisonnement est simple. Une route mal entretenue se dégrade, perd progressivement sa valeur économique et finit par coûter beaucoup plus cher à réhabiliter. Les conséquences dépassent largement le secteur des travaux publics : ralentissement des échanges commerciaux, hausse des coûts de transport, difficultés d'accès aux services sociaux, insécurité routière et perte de compétitivité pour les entreprises. Pour un pays comme le Togo, dont l'ambition est de consolider sa position de plateforme logistique régionale, l'entretien du réseau routier ne peut donc être considéré comme une dépense secondaire. Il constitue un investissement productif.

C'est là que le CERFER prend toute son importance. Former des techniciens, des gestionnaires et des spécialistes capables d'assurer la maintenance des infrastructures, c'est anticiper les besoins de demain. C'est aussi répondre à une problématique qui dépasse les frontières togolaises. Les routes constituent des instruments d'intégration régionale. Leur qualité conditionne la fluidité des échanges entre les pays, particulièrement dans une Afrique de l'Ouest où les corridors routiers jouent un rôle déterminant dans la circulation des marchandises.

En renforçant les capacités du CERFER, le Japon ne soutient donc pas uniquement le Togo. Il contribue à la constitution d'un vivier régional de compétences, susceptible de répondre aux besoins des pays francophones d'Afrique de l'Ouest. L'annonce d'un projet complémentaire de coopération technique avec le centre va d'ailleurs dans cette direction. La combinaison des équipements et du transfert de savoir-faire pourrait donner à cette institution une nouvelle dimension.

Mais un financement, aussi important soit-il, ne garantit pas à lui seul la réussite d'une telle ambition. Le véritable défi commence après la signature des accords. Il faudra veiller à l'utilisation optimale des équipements, à leur maintenance, à l'actualisation des programmes de formation et surtout à l'adéquation entre les compétences enseignées et les besoins réels des entreprises et des administrations. La pérennité du dispositif dépendra également de la capacité du CERFER à rayonner au-delà du Togo et à s'imposer comme un véritable centre d'excellence régional.

L'État togolais a donc une responsabilité particulière dans la réussite de ce partenariat. L'engagement en faveur d'infrastructures de qualité doit s'accompagner d'une politique cohérente de maintenance, de financement et de valorisation des ressources humaines. Trop souvent, l'entretien est le parent pauvre des politiques d'investissement public. Il est temps de changer cette approche.

Au fond, la coopération entre Lomé et Tokyo rappelle une vérité fondamentale : le développement ne se mesure pas seulement à ce que l'on construit, mais aussi à ce que l'on parvient à préserver. Une route qui dure est une route qui continue de produire de la richesse, de rapprocher les territoires et de faciliter les échanges.

Le véritable progrès n'est donc pas de multiplier les inaugurations, mais de faire en sorte que les infrastructures construites aujourd'hui restent utiles aux générations de demain. C'est à cette condition que les 2,4 milliards de FCFA investis dans le CERFER prendront toute leur valeur. Et c'est aussi à cette condition que le partenariat Togo-Japon pourra dépasser le cadre d'une coopération ponctuelle pour devenir un véritable levier de transformation économique régionale.

M.T

Le Togo en chiffres

DEMOGRAPHIE

	Pays	Afrique de l'Ouest	Afrique subsaharienne
Population (NU, 2023)	9,3 M	446 M	1,2 Md
Taux de croissance démographique (NU, 2023)	2,3%	2,3%	2,6%
Population en 2050 (estimations NU, 2023)	15,6 M	735 M	2,1 Mds
Taux de fertilité (NU, 2023)*	4,2	4,4	4,3
Mortalité infantile des enfants de moins de 1 an (NU, 2023)**	41	60	48
Taux de natalité chez les femmes âgées de 15 à 19 ans (2023, NU)***	77,1	91,2	94,4
Part de la population âgée de moins de 15 ans (NU, 2023)	39,9%	41,5%	41%
Espérance de vie à la naissance (NU, 2023)	62,7 ans	58,3 ans	62,1 ans
Part de la pop. urbaine (NU, 2023)	44,5%	49,5%	43,1%

* Nombre d'enfants par femme. ** Nombre de décès pour 1000 enfants. *** Nombre de naissances pour 1000 femmes

• *Source : tresor.economie.gouv.fr*

Conseil des Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur du Togo (CEPES)

Enjeux et innovations pour la transformation de l'économie

Le Conseil des Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur du Togo (CEPES) organise, du 23 au 27 novembre 2026 à Lomé, son premier colloque scientifique sur la transformation économique et l'innovation. Les travaux ouverts, hier à l'Institut FORMATEC, entendent créer un cadre de dialogue et de partage d'expériences entre chercheurs, institutions et acteurs économiques. La rencontre entend aussi mettre en lumière le potentiel de la recherche scientifique dans l'accompagnement des mutations économiques et la promotion d'une croissance durable au Togo.

Une quarantaine d'établissements privés d'enseignement supérieur du Togo prend part à la première édition des journées scientifiques organisées à l'initiative du Conseil des Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur du Togo (CEPES). Axé sur le thème « Recherche scientifique et développement durable : enjeux, innovations et perspectives », ce colloque scientifique constitue une occasion de valoriser les travaux scientifiques, de renforcer les synergies entre chercheurs et d'ouvrir de nouvelles perspectives de recherche, grâce aux contributions de conférenciers venus de plusieurs pays africains et du Canada. Sept conférences plénières et treize communications scientifiques abordant des thématiques d'actualité sur la formation universitaire et l'environnement, vont rythmer les échanges. Des ateliers pratiques d'expérimentation en laboratoire et de co-construction vont également favoriser le partage d'expériences et la réflexion collective. Pendant cinq jours, les communications vont explorer plusieurs axes stratégiques liés au développement de la recherche et de l'innovation. Les travaux vont porter notamment sur l'excellence académique et scientifique, la coopération universitaire, les partenariats, la valorisation des résultats de recherche, le financement durable et la transformation digitale.



● *Les responsables d'enseignement supérieur (au 1er plan) au lancement du colloque scientifique.*

Le développement du capital humain, un levier essentiel…

A l'ouverture des travaux, le ministre délégué chargé de l'Enseignement supérieur, Pr Gado Tchangbédji, a salué l'initiative et réaffirmé l'engagement du gouvernement à accompagner les acteurs de l'enseignement supérieur dans leur mission. Il a notamment souligné que le développement du capital humain, soutenu par la recherche-action et l'innovation, constitue un levier essentiel, pour stimuler la création de richesses et d'emplois. Réaffirmant le soutien des autorités à cette dynamique, il a assuré que « le gouvernement est à vos côtés et ne vous abandonnera pas dans l'accomplissement de votre mission ». Il a également insisté sur la nécessité d'une synergie entre les institutions, rappelant qu' « il y a un seul enseignement supérieur au Togo ». Pour le ministre, cette vision commune doit se traduire par un renforcement de la coopération entre les universités publiques et privées, le partage d'expériences et la mutualisation des compétences, afin de promouvoir une recherche de qualité, productive et innovante, au service du développement national.

Faire de la recherche un moteur de transformation économique

Dans son intervention, le président du CEPES et administrateur général du groupe IAEC (Institut Africain d'Administration et d'Etudes Commerciales), M. Innocent Kagbara, a exhorté les établissements privés d'enseignement supérieur à placer la qualité, la recherche et l'innovation au cœur de leurs missions, afin de contribuer à la transformation économique du Togo. Il a appelé à former des étudiants « non seulement des consommateurs de connaissances, mais aussi des producteurs de solutions », capables de valoriser les compétences locales et de réduire la dépendance aux importations. Il a insisté sur la nécessité de promouvoir une recherche appliquée, capable de répondre aux besoins des entreprises et des populations, tout en contribuant à l'industrialisation du pays. M. Kagbara a également plaidé pour le renforcement des partenariats, l'intégration de l'intelligence artificielle dans les formations et une meilleure insertion professionnelle des diplômés. Il a enfin rappelé que « la qualité ne se négocie pas », invitant les établissements à faire de l'excellence et de la crédibilité des diplômes leurs priorités. M. Kagbara a présenté les chantiers prioritaires du CEPES, notamment le renforcement des infrastructures, l'amélioration de la gouvernance, la professionnalisation des formations et le développement des partenariats. Il a également annoncé un prochain salon de l'entrepreneuriat pour valoriser les projets innovants et favoriser l'insertion professionnelle, réaffirmant ainsi le rôle de l'enseignement supérieur privé dans la transformation économique et l'industrialisation de l'Afrique.



● *Le ministre Tchangbedji a appelé à une synergie entre les institutions.*

Transformer le potentiel africain en richesses durables

Pour le directeur des affaires administratives de l'Institut FORMATEC, M. Adjignon Follyvi Attisso, la recherche scientifique et l'innovation sont au cœur des enjeux de transformation économique de l'Afrique. Il a notamment insisté sur la nécessité de valoriser les immenses potentialités du continent, qu'elles soient naturelles, humaines ou technologiques, afin de les transformer en richesses durables et en solutions adaptées aux réalités des populations. Il a relevé le paradoxe d'une Afrique riche en ressources, mais qui demeure encore largement dépendante des connaissances et des innovations produites ailleurs. Pour lui, la recherche scientifique doit permettre de mieux comprendre les défis du continent et de produire des réponses adaptées, tandis que l'innovation transforme les connaissances en solutions concrètes.

T P

Le Togo en chiffres

	2023	2024
Croissance du PIB réel (FMI)	5,6 %	5,3 %
Croissance du PIB réel par habitant (FMI)	3,1 %	2,8 %
Taux d'inflation moyen annuel (FMI)	5,3 %	2,7 %
Solde budgétaire global, dons compris (en % du PIB, FMI)	-6,7 %	-4,9 %
Dette publique (en % du PIB, FMI)	68,0 %	69,7 %
Recettes publiques (en % du PIB, FMI)	19,8 %	19,0 %
Solde courant externe (en % du PIB, FMI)	-2,9 %	-3,0 %
Réserves en mois d'importations (FMI, Regional Economic Outlook) (UEMOA)	3,2 mois	3,3 mois

PIB nominal en 2023 (FMI)	9,1 Mds USD
Population en 2023 (FMI)	9,1 M
PIB/hab en 2023 (FMI)	1 001 USD



Source : tresor.economie.gouv.fr

TOGO – FMI

Une cinquième revue menée dans un climat de confiance et de progrès

Progrès notables, dialogue constructif et partenariat renforcé / le Togo avance avec confiance dans sa 5ème revue avec le FMI

La mission du Fonds monétaire international (FMI) conduite à Lomé du 9 au 20 novembre 2026 par M. Manrique Saenz s'est achevée dans un climat de dialogue constructif, de coopération étroite et de progrès notables, au titre de la cinquième revue de l'accord au titre de la Facilité Élargie de Crédit (FEC).

Des échanges fructueux autour des priorités nationales

Durant près de deux semaines, l'équipe du FMI et les autorités togolaises ont tenu des entretiens approfondis sur l'évolution récente de l'économie, les résultats du programme et les priorités d'action pour la période à venir. Les discussions se sont articulées autour des engagements pris par les autorités en matière de réforme et des objectifs du programme appuyé par le FMI. Elles ont permis de constater que des progrès notables ont été accomplis dans la mise en œuvre du programme. Les échanges ont également porté sur un éventuel accès à un accord de 22 mois au titre de la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD), un instrument destiné à accompagner le Togo dans le renforcement de sa résilience face aux défis climatiques et structurels.

Une volonté commune de préserver la stabilité et de renforcer les réformes

Al'issue de la mission, M. Saenz a salué la détermination des autorités togolaises à préserver la stabilité macroéconomique et à faire avancer les réformes.
Les entretiens se sont concentrés sur des chantiers essentiels pour l'avenir du pays :



– Renforcer la viabilité des finances publiques et de la dette ;
– Préserver la stabilité monétaire et extérieure ;
– Renforcer la mobilisation des recettes intérieures ;
– Améliorer l'efficience et la qualité des dépenses publiques ;
– Renforcer la protection sociale ;
-Faire avancer les réformes structurelles pour améliorer l'environnement des affaires et favoriser une croissance tirée par le secteur privé.

Autant de priorités qui traduisent une ambition partagée : soutenir une croissance plus vigoureuse, plus inclusive et plus durable, au bénéfice de tous les Togolais.

Un partenariat solide au service du peuple togolais

Dans sa déclaration, le chef de mission a réaffirmé l'engagement du FMI à accompagner le Togo :« Le FMI reste déterminé à aider le Togo et sa population à préserver durablement la stabilité macroéconomique bénéficiant à tous les Togolais ». Il a également tenu à remercier les autorités et les autres parties prenantes pour leur hospitalité, leur étroite coopération et les entretiens constructifs qui ont pu être menés, témoignant ainsi de la qualité du partenariat entre le Togo et l'institution de Bretton Woods. Les échanges se poursuivront au cours des prochaines semaines, afin de finaliser les conclusions de cette cinquième revue, qui feront l'objet d'un rapport qui sera présenté au Conseil d'administration du FMI pour examen et décision.

Une mission réussie, un partenariat renforcé

Loin d'être une simple étape technique, cette cinquième revue a confirmé la solidité du dialogue entre le Togo et le FMI et la convergence de vues sur les grandes orientations économiques du pays. Les progrès notables enregistrés, la qualité des échanges et la volonté commune de poursuivre les réformes démontrent que le programme avance dans la bonne direction. Avec une économie résolument engagée sur la voie de la stabilité, de la résilience et de la croissance inclusive, le Togo aborde la suite du processus avec confiance et sérénité, fort d'un partenariat avec le FMI qui ne cesse de se renforcer au service du développement national et du bien-être de sa population.

Dossier

Vers un plan d'action quadriennal de la drépanocytose pour coordonner les interventions

La drépanocytose demeure « un défi majeur » en raison de ses conséquences sanitaires, sociales, psychologiques et économiques.

Maladie génétique héréditaire liée à une anomalie de l'hémoglobine, la drépanocytose constitue la maladie génétique la plus répandue dans le monde. Reconnue comme une priorité de santé publique par les Nations Unies en 2008, elle représente une préoccupation particulièrement importante en Afrique subsaharienne.

La maladie, un poids aux patients et aux familles

« Au-delà de la souffrance physique qu'elle engendre, la drépanocytose impose aux familles des contraintes considérables liées aux soins, aux hospitalisations répétées, aux dépenses de santé et parfois à l'exclusion sociale », a expliqué Pr Mofou Belo, chef division Surveillance des maladies non transmissibles au ministère de la Santé. Intervenant à l'atelier de validation du plan d'action opérationnel 2027-2030 de lutte contre la drépanocytose au Togo du 23 au



• AMEKOUVO S. Akouétey

25 novembre à Kpalimé, Pr Belo estime que « notre responsabilité collective exige de nous des réponses coordonnées, cohérentes et durables ». Il a mis l'accent sur la nécessité de renforcer les actions à tous les niveaux : la prévention, le dépistage précoce, le conseil génétique, l'éducation sanitaire, la prise en charge globale des patients, la prévention et la gestion des complications, ainsi que le suivi et l'accompagnement psychosocial des personnes vivant avec cette maladie.

Des chiffres alarmants

La drépanocytose est très répandue dans la région africaine de l'OMS où l'on enregistre, dans 40 pays au moins, des taux de prévalence du gène variant entre 2 % et 30 %. Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), elle constitue la maladie génétique la plus répandue dans le monde. Reconnue comme une priorité de santé publique par les Nations Unies en 2008, elle représente une préoccupation particulièrement importante en Afrique subsaharienne. 400 000 enfants naissent chaque année avec la drépanocytose en Afrique, 50 à 80 % de ces enfants décèdent avant leur cinquième anniversaire. Au Togo, l'absence d'une enquête épidémiologique nationale représentative ne permet pas encore de déterminer avec précision la prévalence de la maladie dans la population. Toutefois, plusieurs études et campagnes de dépistage témoignent de l'importance de la maladie. La fréquence du gène S rapportée par des enquêtes hospitalières et des campagnes de dépistage réalisées notamment dans Lomé commune et dans la région Maritime s'élève à 16,1 % ; 6 %, fréquence hospitalière de la drépanocytose observée dans une étude menée en 2022 au CHU Sylvanus Olympio auprès de 317 enfants consultant en pédiatrie, dont 19 étaient atteints. D'autres données interpellent : 15,6 % : proportion d'enfants porteurs du trait AS dans cette même étude, 81,4 % : proportion des parents des enfants inclus dans l'étude qui ne connaissaient pas leur propre phénotype hémoglobinique.

Un plan quadriennal pour une réponse coordonnée

Elaboré par la Division de la surveillance des maladies non transmissibles (DivSMNT) du ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique, de la Couverture Sanitaire Universelle et des Assurances, avec le financement de la Fondation Pierre Fabre, ce plan quadriennal vise à apporter une réponse plus structurée, coordonnée et durable à cette maladie génétique qui constitue un enjeu majeur de santé publique. Le plan d'action opérationnel 2027-2030 s'articule autour de quatre objectifs, avec pour ambition de renforcer durablement la prévention, le dépistage et la prise en charge de la drépanocytose au Togo. Ce document est structuré autour de 4 axes : une gouvernance renforcée et une coordination multisectorielle effective ; une prévention primaire intensifiée et mieux ancrée dans les communautés ; un accès amélioré au dépistage, au diagnostic précoce et à une prise en charge de qualité et une surveillance épidémiologique et une recherche renforcée pour mieux orienter les interventions.
L'atelier de Kpalimé répond à une préoccupation, « mieux organiser les interventions, renforcer les capacités du système de santé et améliorer l'accès des populations aux services de prévention, de dépistage et de prise en charge », a affirmé Giscar Koffi Samboe, coordinateur Pays de la Fondation Pierre Fabre. Le plan d'action validé à Kpalimé sera à la fois, « un outil d'expression de besoins, de plaidoyer, de planification, de budgétisation et de recherche de financements internes et externes », a dit le coordinateur Pays de la Fondation Pierre Fabre, une organisation française reconnue d'utilité publique depuis 1999 en faveur de l'amélioration de l'accès aux soins et de la qualité des services de santé dans les pays du Sud.

La sensibilisation, une stratégie

Pour arriver à inverser les données, Pr Belo recommande la sensibilisation à tous les niveaux. « Sensibiliser les familles, sensibiliser les jeunes dans les écoles et pour qu'il y ait un changement de comportement. Sensibiliser la nation, mettre en place certaines choses pour pouvoir dissuader lors des décisions prépubliales deux personnes qui portent le gène à se marier ». Il faudra qu'on travaille vraiment sur cet aspect.

Avec ATOP

Remise des ordres de service

La Cité Ministérielle entre dans sa phase de réalisation

Sous l'égide du Ministère des Finances et du Budget, l'État togolais, SOCOCIM, PFO Construction Togo et INROS LACKNER actent à Lomé II le démarrage officiel d'un chantier structurant pour l'Administration togolaise

Sur le site de Lomé II, un moment historique s'est écrit ce lundi 23 Novembre 2026. Sous l'égide du Ministère des Finances et du Budget, l'État togolais, SOCOCIM, PFO Construction, filiale du groupe PFO Africa, et le cabinet INROS LACKNER se sont réunis pour la cérémonie officielle de remise des ordres de service marquant le démarrage des travaux de construction de la Cité Ministérielle de Lomé, un projet bouclé dans le cadre du Partenariat Public-Privé (PPP). Après plusieurs années consacrées à la structuration de cette opération d'envergure, toutes les conditions sont désormais réunies. Le chantier commence, sous la conduite de PFO Construction.



Une vision présidentielle, une ambition nationale

La construction de la Cité Ministérielle s'inscrit dans la vision du Président du Conseil, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBÉ, de poursuivre la modernisation de l'Administration publique et l'amélioration des conditions de travail des agents de l'État. En rassemblant en un même lieu, à Lomé II, pôle exécutif du nouveau centre administratif organisé autour du Palais de la Présidence de la République, des services aujourd'hui dispersés dans la capitale, le projet permettra de renforcer la coordination entre les départements ministériels, de faciliter la collaboration administrative, d'améliorer l'accueil des usagers et de favoriser une meilleure utilisation des ressources publiques.

Un projet d'envergure, une architecture d'exception

Signée de l'architecte Pierre Fakhoury, fondateur du groupe PFO Africa, la Cité Ministérielle s'inspire des cités anciennes comme San Gimignano, en Italie, dans un cercle de 300 mètres de diamètre. Sur environ 67 hectares, le projet prévoit 90 000 m² construits, 18 bâtiments, dont 8 tours de 7 à 12 étages et 10 bâtiments bas, plus de 3 700 postes de travail, dont 12 cabinets ministériels, et 800 places de stationnement.

Le délai global est de 36 mois, en deux phases.

La Phase 1, d'une durée de 24 mois, comprendra quatre tours administratives, dont deux en Rez-de-chaussée + 13 étages et deux en Rez-de-chaussée + 08 étages, deux bâtiments bas en Rez-de-chaussée + 03 étages, ainsi que le mur d'enceinte du site, d'un peu moins d'un kilomètre de périmètre.

La Phase 2, lancée 12 mois après la première, comprendra quatre tours et huit bâtiments bas. C'est à PFO Construction qu'a été confié le marché de conception-réalisation de l'ensemble de ce projet.





La représentante de l'État : « Aucune complaisance ne sera admise sur la qualité »

Selon Madame Akou Mawusse ADETOU AFIDENYIGBA, Directrice de Cabinet au Ministère des Finances et du Budget, au nom de Monsieur le Ministre des Finances et du Budget :« C'est avec plaisir, mais également avec un sens élevé de responsabilité, que je prends la parole au nom de Monsieur le Ministre des Finances et du Budget. Cet événement constitue une étape importante dans la concrétisation de la vision de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBÉ, de poursuivre la modernisation de l'Administration publique et l'amélioration des conditions de travail des agents de l'État ».





« La construction d'une Cité Ministérielle répond à une nécessité stratégique : celle de doter notre Administration d'infrastructures plus modernes, fonctionnelles et adaptées aux exigences d'une gouvernance publique plus performante. Au-delà de sa dimension infrastructurelle, ce projet traduit une ambition plus large : celle de bâtir une Administration moderne, efficace, accessible et résolument tournée vers la satisfaction des besoins des populations » déclare la représentante de l'État. « La remise de l'ordre de service que nous effectuons aujourd'hui ne constitue pas une simple formalité administrative. Elle marque le point de départ effectif d'un projet dont la réussite repose sur l'engagement, la rigueur et le sens des responsabilités de toutes les parties prenantes. J'en appelle particulièrement à votre professionnalisme, à la discipline et à votre sens de la rigueur et du devoir. Le respect des délais contractuels, la qualité des ouvrages, la conformité aux prescriptions techniques, ainsi que le respect des normes de sécurité et de protection de l'environnement devront constituer des exigences permanentes.», souligne-t-elle. « Aucune complaisance ne devra être admise sur la qualité des réalisations. Les ressources mobilisées pour ce projet doivent produire des résultats concrets, durables et à la hauteur des attentes du Gouvernement et de nos concitoyens. Ce projet est aussi une invitation à la responsabilité collective.» martèle t-elle en outre.

PFO Construction Togo : « Le chantier est déjà en voie de préparation »

Monsieur Luc ZADI, Directeur du Pôle Bâtiment de PFO **Construction :**

« L'installation de chantier, les études préliminaires et la mobilisation de l'équipe projet sont engagées. Les travaux de terrassement ont été lancés sous la conduite du Directeur projet, Yassine BOUZIANE. Comme nous le verrons lors de la visite, le chantier est déjà en voie de préparation » indique t-il. « La première phase constituera le premier noyau opérationnel de la future Cité Ministérielle. Elle comprendra quatre tours administratives, dont deux de Rez-de-chaussée







Suite à la page 10

Télécommunication dans l'espace UEMOA

Les acteurs réfléchissent sur les enjeux de la digitalisation

Les opérateurs et fournisseurs de télécommunications de l'espace UEMOA (COFTEL), conduit par Telecel Faso, tiennent leur 17e session de la conférence annuelle, du 23 au 26 novembre 2026, à Ouagadougou.

Pour la deuxième année consécutive, le Burkina Faso accueille la tenue de la Conférence annuelle des opérateurs et fournisseurs de télécommunications de l'Union économique et monétaire ouest africaine (COFTEL- UEMOA). Présidée par Telecel Faso, cette 17e session est placée sur le thème : « Réseaux satellitaires LEO : quels défis pour la souveraineté numérique, l'équité concurrentielle et la pérennité des investissements des opérateurs télécoms dans l'espace UEMOA ? ». Elle a lieu, du 23 au 26 novembre 2026, à Ouagadougou.



● *Les acteurs des télécommunications des pays de l'espace UEMOA ont trois jours pour réfléchir sur l'avenir du digital.*

Pour le président en exercice du COFTEL, Boris Compaoré, les travaux porteront sur le « free roaming », sur le mémorandum relatif à la fiscalité du secteur et sur deux chantiers majeurs où la COFTEL a déjà démontré son utilité. Il a rappelé que le secteur connaît une transformation profonde après le déploiement des réseaux mobiles, de la fibre optique, de la technologie 4G et 5G et l'émergence des constellations satellitaires en orbite basse, appelées LEO.

« Ces technologies offrent de nouvelles perspectives pour étendre la couverture internet, notamment dans les zones rurales, enclavées et difficilement accessibles. Elles peuvent ainsi contribuer à réduire la fracture numérique et à accélérer la transformation digitale de nos économies », a souligné Boris Compaoré. Pour lui, ces innovations soulèvent des interrogations fondamentales notamment sur la question de souveraineté numérique, l'équité concurrentielle et la pérennité des investissements réalisés par les opérateurs. « Notre ambition ne doit pas être d'opposer les technologies terrestres aux technologies satellitaires, mais de rechercher la complémentarité dans un cadre réglementaire qui protège les intérêts de tous et garantit un accès équitable

aux services numériques », a-t-il déclaré. Et de relever qu'aucun opérateur ne pourra relever ses défis seuls. Les constellations satellitaires, une nouvelle étape. Le commissaire chargé du département du développement de l'entreprise, des mines, de l'énergie et de l'économie numérique, Guynand Maxime-Thierry Kouamé, il est attendu de cette session, une position commune des opérateurs sur les conditions d'autorisation et de suivi des acteurs satellitaires, qu'il s'agisse de licences, de protection des données, de cyber sécurité ou de concurrence. « Un retour d'expérience des groupes présents sur le continent qui ont déjà signé des accords avec des constellations en orbite basse et des propositions opérationnelles que la Commission pourra soumettre aux Etats membres », a-t-il ajouté. Il est prévu en 2027, a-t-il annoncé, le recrutement d'un cabinet chargé d'une étude de faisabilité d'un réseau de satellite régional dans l'espace UEMOA. Selon le représentant de la ministre de la Transition digitale, des Postes et des Communications Electroniques, Nongobzanga Zongo, l'émergence des constellations satellitaires LEO marque une nouvelle étape dans l'évolution des télécommunications mondiales grâce à leur capacité à fournir une connectivité à haut débit dans des zones difficiles d'accès. « Elle peut enrichir notre écosystème et contribuer à l'extension de la connectivité.

Toutefois, son développement doit s'inscrire dans un cadre qui ne remette pas en cause les équilibres économiques indispensables à la poursuite des investissements dans les réseaux terrestres », a-t-il laissé entendre. Nongobanga Zongo a expliqué que ces infrastructures représentent un patrimoine économique et stratégique considérable. A cet effet, il a exhorté les pouvoirs publics et les instances de régulation à veiller à ce que l'ouverture du marché aux nouvelles technologies garantisse des conditions d'exercice équitables à l'ensemble des acteurs.

Avec sidwaya

Filière cajou

Abidjan accueille la 8e session du Conseil des ministres du CICC

Les pays producteurs de noix de cajou entendent donner un nouvel élan à la filière, en misant davantage sur la transformation locale, la diversification des marchés et le renforcement de leur coopération. C'est dans cette perspective que s'est ouverte, le lundi 23 novembre 2026, à l'hôtel Ivotel, au Plateau, à Abidjan, la huitième session du Conseil des ministres du Conseil international consultatif du cajou (CICC).

Cette rencontre de haut niveau rassemble les délégations des douze pays membres de l'institution, à savoir le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Mali, le Mozambique, le Nigeria, le Sénégal et le Togo. Une dizaine de Partenaires techniques et financiers (PTF) prennent également part aux échanges, témoignant de l'intérêt accordé au développement de cette filière agricole stratégique pour les économies des pays concernés.



Un double enjeu

Au cœur de cette huitième session figure un double enjeu : dresser le bilan des acquis enregistrés au cours des dix premières années d'existence du CICC et définir les orientations stratégiques qui guideront ses prochaines années d'intervention. Les participants sont ainsi appelés à réfléchir aux perspectives de développement durable et compétitif de la filière cajou, dans un environnement économique marqué par de nombreuses mutations. À l'ouverture des travaux des experts, le représentant du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières de Côte d'Ivoire, le professeur Jacques Datté, a insisté sur la nécessité pour les pays producteurs de revoir leurs stratégies économiques afin de mieux tirer profit de leurs productions.

Face au ralentissement conjoncturel de 2026, les pays producteurs doivent repenser leur modèle économique.

Évoquant le ralentissement conjoncturel observé en 2026, il a invité les acteurs de la filière à privilégier des approches capables de renforcer leur résilience et leur compétitivité sur le marché international. « Face au ralentissement conjoncturel de 2026, les pays producteurs doivent repenser leur modèle économique. Il s'agit de capter la valeur ajoutée par l'industrialisation locale, de diversifier les marchés avec des produits finis, de renforcer la coopération internationale et de relever les défis agronomiques et climatiques pour optimiser notre compétitivité », a-t-il déclaré.

Les défis auxquels sont confrontés les exportateurs

Cette intervention met en évidence les défis auxquels sont confrontés les pays producteurs, notamment la nécessité de dépasser le modèle essentiellement fondé sur l'exportation de noix brutes. Pour les autorités et les acteurs de la filière, la transformation locale apparaît désormais comme un levier essentiel de création de richesses, de développement industriel et de génération d'emplois. La diversification des débouchés commerciaux constitue également une priorité. Elle devrait permettre aux pays membres de mieux valoriser leurs productions, de réduire leur dépendance à certains marchés et de renforcer leur positionnement dans les échanges internationaux.



Les travaux techniques, prévus les 23 et 24 novembre 2026, constituent une étape préparatoire majeure avant la réunion officielle du Conseil des ministres.

Les travaux techniques, prévus les 23 et 24 novembre 2026, constituent une étape préparatoire majeure avant la réunion officielle du Conseil des ministres. Ils permettront aux experts des différents pays membres d'examiner les acquis, d'identifier les insuffisances et de formuler des recommandations destinées à orienter les décisions politiques. La session ministérielle se tiendra le mercredi 25 novembre 2026 au Noom Hôtel d'Abidjan. Elle devra notamment permettre aux responsables gouvernementaux de se prononcer sur les orientations proposées et de consolider les engagements en faveur d'une filière cajou plus performante. À travers cette huitième session, le CICC entend ainsi franchir un nouveau cap après dix années d'existence. L'ambition est de faire de la coopération entre pays producteurs un véritable moteur de compétitivité, afin que la filière cajou contribue davantage à la transformation économique, à la création de valeur ajoutée et au développement durable des États membres.

Avec linfodrome

BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

BRVM – BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES – Afrique de l'Ouest

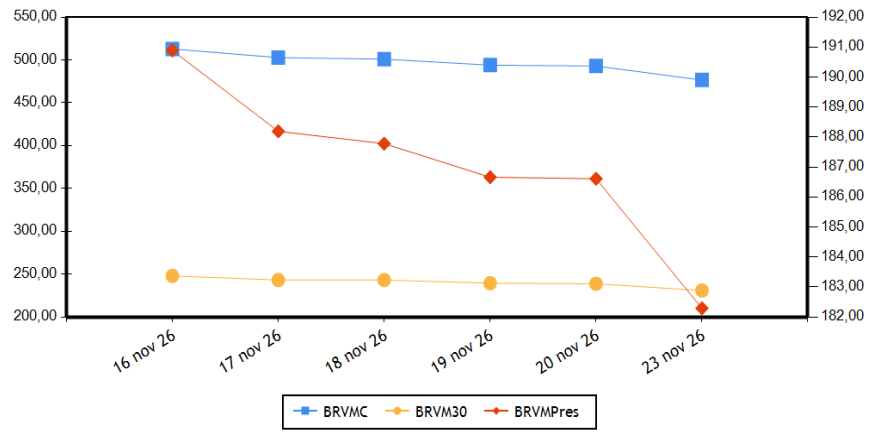
lundi 23 novembre 2026 — N° 223

BRVM COMPOSITE	476,54
Variation Jour	-3,32 %
Variation annuelle	37,83 %

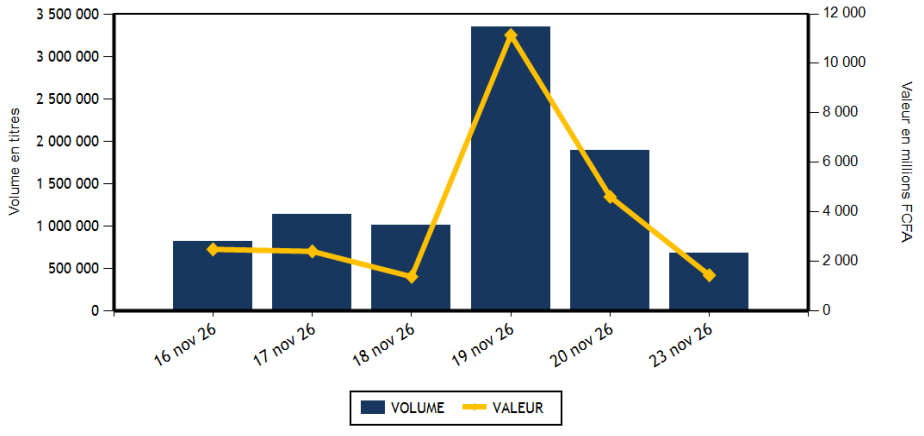
BRVM 30	230,86
Variation Jour	-3,30 %
Variation annuelle	38,87 %

BRVM PRESTIGE	182,29
Variation Jour	-2,31 %
Variation annuelle	26,37 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	18 687 506 714 521	-3,32 %
Volume échangé (Actions & Droits)	684 341	-62,22 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	1 434 490 920	-63,15 %
Nombre de titres transigés	46	0,00 %
Nombre de titres en hausse	1	-94,74 %
Nombre de titres en baisse	40	110,53 %
Nombre de titres inchangés	5	-37,50 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	13 419 743 433 771	-0,04 %
Volume échangé	317	-99,59 %
Valeur transigée (FCFA)	2 871 150	-99,60 %
Nombre de titres transigés	10	-33,33 %
Nombre de titres en hausse	1	-80,00 %
Nombre de titres en baisse		-100,00 %
Nombre de titres inchangés	9	12,50 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE (SIBC)	8 295	1,16 %	44,26 %

PLUS FORTES BAISSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
CORIS BANK INTERNATIONAL (CBIBF)	25 445	-7,49 %	136,04 %
BANK OF AFRICA BN (BOAB)	8 415	-7,48 %	43,85 %
NEI-CEDA CI (NEIC)	1 760	-7,37 %	46,67 %
BIIC BN (BICB)	6 950	-7,33 %	39,70 %
NESTLE CI (NTLC)	11 900	-7,03 %	11,74 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	12	182,29	-2,31 %	26,37 %	137 935	864 901 625	12,93
BRVM-PRINCIPAL (**)	36	322,75	-4,50 %	48,29 %	546 406	569 589 295	18,93

INDICE TOTAL RETURN

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM – COMPOSITE TOTAL RETURN (**)	48	192,04	-3,32 %	44,24 %	684 341	1 434 490 920	15,27

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - TELECOMMUNICATIONS	3	133,92	-2,48 %	41,12 %	93 481	405 009 935	12,67
BRVM - CONSOMMATION DISCRETIONNAIRE	7	157,06	-2,06 %	-9,22 %	10 486	18 721 205	36,27
BRVM - SERVICES FINANCIERS	17	213,09	-3,92 %	46,09 %	529 481	837 661 600	13,93
BRVM - CONSOMMATION DE BASE (**)	9	243,95	-4,19 %	12,90 %	14 251	52 571 160	11,93
BRVM - INDUSTRIELS	6	193,03	-2,85 %	45,87 %	21 355	45 664 930	123,60
BRVM - ENERGIE	4	153,19	-3,22 %	38,12 %	8 717	37 892 400	16,61
BRVM - SERVICES PUBLICS	2	195,19	-2,39 %	84,32 %	6 570	36 969 690	17,91

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché (**)	15,27
Taux de rendement moyen du marché	7,30
Taux de rentabilité moyen du marché	3,93
Nombre de sociétés cotées	48
Nombre de lignes obligataires	210
Volume moyen annuel par séance	1 896 359,00
Valeur moyenne annuelle par séance	3 084 601 752,21

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	14,01
Ratio moyen de satisfaction	82,37
Ratio moyen de tendance	587,97
Ratio moyen de couverture	17,01
Taux de rotation moyen du marché	0,06
Prime de risque du marché	0,80
Nombre de SGI participantes	37

Embargo sur les puces

Washington place Megaspeed sur liste noire et restreint Nvidia

Megaspeed est soupçonnée de détourner des puces vers la Chine. La sanction intervient quelques heures après le retour de Jensen Huang chez Nvidia.

Le gouvernement américain a placé sur une liste noire lundi la société singapourienne Megaspeed et ses filiales, suspectées d'avoir détourné des puces dernier cri Nvidia vers la Chine malgré l'embargo en vigueur. Cette décision du ministère du Commerce, qui avait été réclamée par d'autres pans du gouvernement Trump, interdit aux entreprises américaines – notamment le géant de la tech Nvidia – d'exporter leur production vers ces entreprises sauf dérogation de Washington. La mesure est motivée «par le risque important que ces entités soient ou deviennent impliquées dans le détournement de produits informatiques de pointe vers des utilisations finales ou des utilisateurs finaux non autorisés», est-il écrit dans un document officiel.



● *Image d'illustration.AFP*

Donald Trump a fait pression

L'annonce tombe quelques heures après la réintégration de Jensen Huang comme patron de Nvidia. Il avait démissionné le 12 novembre après la révélation de relations extraconjugales, notamment avec l'ex-dirigeante de Megaspeed, la Chinoise Alice Huang, soupçonnée d'être une espionne au service de Pékin. Le président Donald Trump a fait pression sur le conseil d'administration de Nvidia pour que Jensen Huang reprenne les manettes, le considérant comme indispensable dans la course à l'intelligence artificielle (IA) qui oppose les États-Unis et la Chine. La semaine dernière, son ministre des Finances Scott Bessent avait reproché au ministère du Commerce dirigé par Howard Lutnick de ne pas être intervenu pour bloquer les exportations de puces Nvidia vers Megaspeed.

Avec lamatin.ch

Jeux vidéo

«GTA VI» pulvérise les records de PlayStation

Commercialisé jeudi, le nouvel opus de «Grand Theft Auto» marque «le plus grand lancement de l'histoire de PlayStation».

La superproduction «Grand Theft Auto VI» a marqué «le plus grand lancement de l'histoire de PlayStation», avec plus de 39 millions de joueurs uniques qui ont lancé le jeu depuis sa sortie jeudi, a indiqué Sony dans un post de blog. «GTA VI» a établi un nouveau record du plus grand nombre de joueurs simultanés pour un jeu sur PlayStation, dépassant les records précédents établis par des titres multijoueurs, free-to-play et solo», a également souligné le constructeur japonais, qui a écoulé près de 100 millions de PlayStation 5 dans le monde. Vendu entre 80 et 100 euros selon les versions, le jeu est aussi disponible sur la console concurrente de Microsoft, la Xbox Series.



● *Plus de 39 millions de joueurs uniques ont lancé le jeu depuis sa sortie jeudi. AFP*

3,79 milliards de dollars générés en 24 h

Les précommandes de «GTA VI» ont atteint 32,5 millions d'exemplaires, a souligné vendredi l'éditeur du jeu Take-Two, maison mère du studio Rockstar Games, pulvérisant le record établi par «GTA V» en 2013. Le titre a établi dès sa sortie un nouveau record pour un lancement dans l'industrie du divertissement, avec plus de 3,79 milliards de dollars générés en 24 h, selon Take-Two. Ses recettes au premier jour dépassent le total des recettes au box-office de «Avengers: Endgame», qui est devenu le mois dernier le film le plus rentable de tous les temps avec environ 2,9 milliards de dollars dans le monde. Le cabinet spécialisé Alinea Analytics estime que près de 45 millions de copies ont été vendues sur les quatre premiers jours d'exploitation, générant plus de 4 milliards de dollars.

65 millions d'exemplaires attendus d'ici mars 2027

Commercialisé jeudi, le nouvel opus de cette saga très appréciée des joueurs met en scène un couple, Jason et Lucia, qui tente de survivre et de tracer sa voie au sein de «Vice City», ville imaginaire fortement inspirée de Miami. Particulièrement réaliste dans ses mécaniques de jeu et visuellement réussi, le titre autorise un éventail d'actions qui constitueraient une infraction à la loi dans le monde réel, du vol au meurtre, en passant par la vente de drogue ou le déclenchement d'un accident de la route. Les analystes de la banque Wells Fargo tablent sur 65 millions d'exemplaires de «GTA VI» achetés d'ici la fin de l'exercice fiscal de Take-Two Interactive, fin mars.

Avec AFP

Union européenne

Une enquête vise le principal producteur européen de Coca-Cola

L'Union européenne soupçonne Coca-Cola Europacific Partners de pratiques anticoncurrentielles pour maintenir des prix élevés.

L'Union européenne a annoncé lundi l'ouverture d'une enquête approfondie sur le principal producteur et embouteilleur de Coca-Cola en Europe, Coca-Cola Europacific Partners (CCEP), qu'elle soupçonne de mener des pratiques anticoncurrentielles. CCEP, dont le géant américain des sodas Coca-Cola détient 19% du capital, est le producteur et embouteilleur de la célèbre boisson et d'autres marques de boissons non alcoolisées en France, Allemagne, Espagne, Royaume-Uni, ainsi qu'au Benelux, au Portugal et en Suède.



● *La Commission européenne soupçonne le principal producteur européen de Coca-Cola d'avoir abusé de sa position dominante. Getty Images via AFP*

Prix plus élevés

La Commission européenne le soupçonne d'avoir abusé de sa position dominante dans les circuits de distribution hors lieux de consommation, c'est-à-dire dans les supermarchés et autres magasins, par opposition à l'hôtellerie-restauration. Plus précisément, il lui reproche des tactiques qui visent à maintenir des prix plus élevés, en dissuadant ses clients de se fournir dans des pays où ses tarifs sont plus faibles. Parmi ces manœuvres, les clients n'auraient pas la possibilité de signer des contrats pour plusieurs pays à la fois et l'entreprise conditionnerait certains rabais à une interdiction d'exporter ses produits vers d'autres pays européens.

Coca-Cola va coopérer

Les consommateurs «ne devraient pas avoir à payer plus cher simplement parce qu'ils vivent dans un pays de l'UE plutôt que dans un autre», a souligné la vice-présidente de la Commission chargée de la Concurrence, Teresa Ribera, soulignant que les pratiques examinées pourraient «compromettre le marché unique, limiter la concurrence et, en fin de compte, se traduire par des prix plus élevés et moins de choix pour les consommateurs». Sollicitée par l'AFP, CCEP a assuré qu'elle coopérerait pleinement avec cette enquête, tout en contestant ces soupçons. «En tant qu'entreprise présente de longue date à travers l'Europe, nous prenons très au sérieux le droit de la concurrence», et «nous sommes fermement déterminés à respecter l'ensemble des lois et réglementations applicables sur tous les marchés où nous exerçons nos activités, partout dans le monde», a indiqué CCEP.

Avec AFP

Intervention controversée

Trump choque Berlin en intervenant en faveur du patron de Nvidia

L'appui du président américain à Jensen Huang pour son retour à la tête de Nvidia a choqué le ministre allemand des Affaires étrangères.

Le ministre allemand des Affaires étrangères s'est dit mardi «choqué» par l'intervention revendiquée du président américain Donald Trump en faveur du retour de Jensen Huang à la tête de Nvidia, estimant que le pouvoir politique ne devrait pas s'immiscer dans les décisions des entreprises privées. «Cela m'a choqué, pour être honnête», a déclaré Johann Wadephul lors d'un événement à Berlin, affirmant n'avoir «jamais vu» une telle intervention politique dans les affaires d'une entreprise particulière. Il a toutefois relevé que l'épisode concernait les États-Unis. «Mais bon, cela s'est passé aux États-Unis. Nous avons toutes les raisons de défendre l'ordre international fondé sur des règles», a déclaré M. Wadephul. «Dans des pays libres, démocratiques et fondés sur l'État de droit, le pouvoir politique devrait s'abstenir d'interférer dans les activités économiques des entreprises», a encore dit le chef de la diplomatie allemande, qui répondait à une question sur l'intervention du président américain. M. Huang avait démissionné le 12 novembre, éclaboussé par une affaire impliquant une femme d'affaires chinoise soupçonnée d'espionnage et de contournement des restrictions américaines sur les puces Nvidia à destination de la Chine.



● *Le président américain Donald Trump (à g.) et le patron de Nvidia Jensen Huang. AFP*

Avec AFP

Economie

L'affacturage, un atout pour les PME

Afreximbank appelle à un renforcement des investissements dans l'affacturage afin de combler le déficit de financement des PME en Afrique.

Les PME représentent plus de 90 % des entreprises et contribuent à plus de 60 % de l'emploi et du PIB sur le continent. Pourtant, elles continuent de faire face à des contraintes de financement importantes : leur déficit annuel de financement est estimé à 300 milliards de dollars. Sur ce point, au cours de l'atelier annuel sur l'affacturage, Afreximbnak a appelé au renforcement des partenariats, à l'amélioration des cadres réglementaires et à une augmentation des investissements dans l'affacturage et le financement de la chaîne logistique, afin d'élargir l'accès aux fonds de roulement pour les PME à travers l'Afrique. Afreximbank s'est fixé pour ambition de porter le volume de l'affacturage en Afrique à au moins 240 milliards d'euros, soit environ 10 % du PIB du continent. Eric Intong Monchu, directeur général de l'Afreximbank, a souligné le potentiel croissant de l'affacturage en tant que solution de financement alternative pour les entreprises ayant un accès limité aux crédits bancaires traditionnels. L'affacturage permet aux entreprises de transformer leurs factures en attente de paiement en fonds de roulement immédiat, les aidant ainsi à gérer leur trésorerie, à couvrir leurs dépenses opérationnelles et à honorer de nouvelles commandes sans avoir à attendre que leurs clients règlent leurs factures. Associé au financement de la chaîne logistique, il constitue un levier essentiel pour surmonter les contraintes de liquidité, renforcer les relations avec les fournisseurs et permettre aux entreprises de participer plus efficacement au commerce national, régional et international.



« L'affacturage et le financement de la chaîne logistique sont des outils essentiels pour remédier aux contraintes liées aux fonds de roulement en Afrique et libérer le potentiel de croissance de nos PME. Le déficit de financement des PME sur le continent, qui s'élève à 300 milliards de dollars US, ne peut être comblé par le seul recours aux crédits bancaires traditionnels. Nous devons diversifier les solutions de financement, renforcer le cadre juridique et réglementaire, et développer les capacités institutionnelles nécessaires pour rendre le financement fondé sur les créances plus accessible aux entreprises à travers l'Afrique », a expliqué Eric Intong Monchu.

Le financement peut suivre le commerce

Lequel a précisé que les volumes mondiaux d'affacturage étaient passés de 3 100 milliards d'euros en 2021 à 3 900 milliards d'euros en 2025, tandis que les volumes africains avaient progressé de 32 milliards d'euros à 51 milliards d'euros au cours de la même période. Soulignant l'importance de cette opportunité, Eric Intong Monchu a précisé que les volumes de d'affacturage en Afrique avaient plus que doublé, passant de 21,6 milliards d'euros en 2017 à 51,4 milliards d'euros en 2025, avec près de 200 sociétés d'affacturage opérant désormais sur l'ensemble du continent. De son côté, Betül Kurtulus, secrétaire générale de FCI, l'organisme mondial qui représente le secteur de l'affacturage et du financement des créances issues du commerce national et international en compte ouvert, a expliqué que l'objectif de son institution est « d'aider les institutions financières à développer des activités d'affacturage durables. À mesure que les entreprises africaines pénètrent de nouveaux marchés, elles ont besoin que les institutions financières les accompagnent au-delà de leurs frontières nationales ». Et de considérer : « C'est là que le réseau international de FCI peut faire la différence. Si le commerce peut franchir les frontières, le financement doit pouvoir en faire autant ». Afreximbank s'est fixé pour ambition de porter le volume de l'affacturage en Afrique à au moins 240 milliards d'euros, soit environ 10 % du PIB du continent. Pour atteindre cet objectif, reconnaît la banque du commerce, il faudra un financement soutenu des établissements d'affacturage, des cadres juridiques et réglementaires plus solides, une expertise technique accrue et une collaboration plus étroite au sein du secteur des services financiers.

• Afreximbank a fixé avec succès le prix de sa troisième émission d'obligations sur les marchés japonais », levant un montant total de 76,3 milliards de yens (environ 478 millions de dollars) grâce à une émissions d'obligations « samouraï », en trois tranches, classiques et destinées aux particuliers. Avant l'opération, Afreximbank a organisé des réunions en distanciel Tokyo afin d'élargir sa base d'investisseurs. Une conférence téléphonique destinée aux investisseurs internationaux a suivi afin de renforcer l'engagement des investisseurs nationaux et internationaux.

@ABanker

HOROSCOPE finance

Bélier Avec l'influence de Vénus dans votre Ciel, vous pourriez bénéficier de la générosité d'un membre de votre famille. Il vous aiderait ainsi à réaliser plus tôt que prévu un projet d'envergure. Cependant, un aspect négatif de Vénus risque de provoquer quelques discussions animées à ce sujet.

Taureau Sur le plan financier, Mercure, planète de l'intelligence, de l'habileté et du commerce, devrait vous protéger efficacement. Attention simplement à ne pas prendre de décisions trop rapides en matière pécuniaire : vous n'aurez pas toujours les idées très claires.

Gémeaux Côté finances, le flou artistique ne sera pas autorisé cette fois. En d'autres termes, vous devrez surveiller de très près l'état de vos comptes et vous assurer que vous vous êtes correctement acquitté des factures, traites, et impôts. La moindre erreur, le plus petit oubli pourrait vous coûter cher. Méfiez-vous aussi des transactions mal préparées et des opérations financières hasardeuses.

Cancer Gardez un oeil vigilant sur vos finances, sinon vous risquez d'avoir de mauvaises surprises. Résistez à votre envie actuelle d'acquérir une chose coûteuse. Pour vous donnez du courage de résister, dites-vous que "le désir fleurit, la possession flétrit toutes choses" (Marcel Proust).

Lion Cet aspect d'Uranus vous incitera à la prévoyance, qualité si nécessaire en ces temps difficiles. Soyez fourmi plutôt que cigale. "Tu pars pour un jour, emporte des biscuits pour deux jours. Tu voyages l'été, emporte tes habits d'hiver" (proverbe chinois).

Vierge Le développement de votre situation matérielle accusera un hiatus qui, heureusement, sera sans conséquences désastreuses. Vous subirez un léger recul dans vos affaires et quelques contraintes financières. Mais vous serez parfaitement en mesure de renverser la situation en votre faveur si vous travaillez d'arrache-pied au lieu de passer votre temps à vous plaindre, et si vous acceptez de faire les sacrifices nécessaires.

Balance Excellente journée pour réorganiser la gestion de vos biens matériels afin de gagner en efficacité. Même si vous ne possédez que quelques économies, autant les faire fructifier du mieux possible.

Scorpion Sur le plan financier, la planète Saturne mal aspectée pourrait inviter certains natifs du signe à s'engager dans des affaires louches ou des travaux au noir. Ce ne serait pas sans risque, bien entendu, et ces natifs pourraient être victimes de personnes qui ne respectent pas la parole donnée ou qui chercheraient à les exploiter.

Sagittaire Cette journée sera à marquer d'une pierre blanche. De nombreuses planètes créeront les conditions idéales pour vous aider à gagner aux jeux de hasard. Si vous ne franchissez pas les portes de votre buraliste pour faire valider quelques tickets de loterie, vous risquez de laisser passer une belle chance. Et ce sera tant pis pour vous !

Capricorne Soyez réaliste : voyez la situation telle qu'elle est effectivement et non comme vous voudriez qu'elle soit. Ce ne sera pas le moment de faire certains achats qui ne sont pas absolument indispensables.

Verseau Quelques petits problèmes d'ordre financier vous perturberont et vous obligeront à remettre à plus tard vos folles envies de dépense. Soyez plus raisonnable pour éviter les fins de mois difficiles et démoralisantes.

Poisson Avec cet aspect de Pluton, vous pourrez gérer votre budget sans trop de souci. Mais vous devrez tout de même rester assez vigilant à cause de Neptune, qui pourra vous brouiller les idées et vous pousser à prendre des décisions inadaptées.

L'économiste du Togo

Premier Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC

Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières
Edité par l'Agence de communication « CHEZ VOUS TOGO »
N° RCCM : TG-LFW-01-2022-B12-01207
Adresse : Agoè Assiyéyé non loin de la Poste
Email : contact@leconomistedutogo.tg
Site web : www.leconomistedutogo.tg
REC N°0650 / 07 / 09 / 2022 / HAAC

Directeur Général
Léonard DOSSOU
(+228 96 26 05 15)
Administrateur Délégué
Anicet Carlos OKE
(+228 91 46 14 79)
Directeur de Publication
TIGOSSOU Midas K.A
(+228 90 16 47 09)
Rédacteur en Chef
Joël YANCLO
(+228 97 78 79 07)
Rédacteurs
Hélène MARTELOT
Nicole ESSO
Vivien ATAKPABEM
Wilson LAWSON
Directeur Commercial
Eli DEKOU
(+228 92 10 93 53)
Correcteur
Michel Yao AYEVA
Graphiste
A.Koffivi. AMOUZOUKPE

Suite de la page 05

+ 13 étages et deux de Rez-de-chaussée + 08 étages, deux bâtiments bas en Rez-de-chaussée + 03 étages, la construction du mur d'enceinte du site, ainsi que l'ensemble des aménagements et équipements nécessaires au fonctionnement de cette première tranche ». « Nous nous engageons à livrer des bâtiments entièrement achevés, équipés et fonctionnels, prêts à accueillir les services de l'Administration. Notre ambition est d'être à la hauteur de la confiance placée en nous, avec la rigueur et la qualité qui caractérisent le groupe PFO Africa. »

Référence/PFO, un acteur de référence du BTP en Afrique de l'Ouest

Filiale du groupe PFO Africa, fondé par l'architecte Pierre Fakhoury, PFO Construction s'appuie sur l'expertise d'un groupe reconnu pour la conception et la réalisation de grands projets structurants en Afrique de l'Ouest : bâtiments publics, infrastructures administratives, tours, complexes hospitaliers et urbains. C'est cette expérience, alliée à une maîtrise intégrée de la conception-réalisation, de l'architecture à l'exécution, qui a conduit l'État togolais et SOCOCIM à confier à PFO la réalisation de la Cité Ministérielle de Lomé, l'un des plus importants chantiers publics du pays.



INROS LACKNER : « La qualité et le délai, avec rigueur et engagement »

Monsieur Christian ESSER, représentant du cabinet INROS LACKNER, chargé du contrôle et de l'assistance technique :« C'est un honneur pour INROS LACKNER d'accompagner ce projet majeur. Notre bureau mobilisera une équipe pluridisciplinaire pour veiller à la qualité de la réalisation et au respect du délai d'exécution ». «Fort de 90 ans d'expérience dans le génie civil et de près de 2 000 collaborateurs, notre cabinet est présent au Togo depuis les années 1970, notamment à travers la construction du Port Autonome de Lomé.
Nous aborderons cette mission avec rigueur, engagement et dans un esprit de collaboration, aux côtés de SOCOCIM, de PFO Construction Togo et de l'Administration » fait-il savoir avant de poursuivre que :« Notre rôle sera de garantir que chaque ouvrage livré soit conforme aux prescriptions techniques, aux normes de sécurité et aux exigences de qualité attendues pour ce projet d'envergure nationale ».

SOCOCIM : « Ce joyau va aujourd'hui prendre forme »

Monsieur Fabrice TARZAALI, Directeur Général de SOCOCIM, maître d'ouvrage du projet renseigne qu':« Aujourd'hui, je me sens très rassuré du sérieux avec lequel l'entreprise PFO Construction Togo va recevoir l'ordre de service. Comme l'a rappelé le Directeur du Pôle Bâtiment, nous avons mis plusieurs années à structurer correctement ce projet. Toutes les conditions sont aujourd'hui réunies, que ce soit au niveau environnemental, administratif et du financement, qui a été une partie très importante pour ce projet ».
Monsieur Fabrice TARZAALI, Directeur Général de SOCOCIM de renchérir : « En tant que représentant de SOCOCIM, je suis très rassuré de délivrer cet ordre de service à l'entreprise PFO Construction Togo. J'ai confiance dans le démarrage, dans le lancement, et dans les relations établies entre l'entreprise, le contrôle et l'Administration, pour que ce soit une réussite ». Il indiquera pour terminer : « En notre qualité de maître d'ouvrage, nous nous attacherons à suivre correctement ce magnifique chantier, ce joyau, comme l'indiquait Monsieur le Ministre lors de la séance de signature de la convention de financement du 17 décembre 2025. Ce joyau va aujourd'hui prendre forme.





Nous allons nous attacher à suivre les travaux qui vont se réaliser, j'en suis sûr, dans de très bonnes conditions. Je suis très fier de cet aboutissement et de ce démarrage dans ces conditions-là ». L'État togolais a ainsi remis l'ordre de service à SOCOCIM, qui l'a à son tour remis à PFO Construction Togo.

La Cité Ministérielle de Lomé n'est pas un simple chantier. Elle est le symbole d'une Administration qui se modernise, d'un État qui se rapproche de ses citoyens et d'un pays qui se projette avec confiance vers l'avenir. Avec PFO Construction Togo à la réalisation, SOCOCIM à la maîtrise d'ouvrage et INROS LACKNER au contrôle, ce joyau architectural accueillera, dans 36 mois, dans des bâtiments entièrement achevés, équipés et fonctionnels, les services de l'Administration togolaise.
Ce 23 novembre 2026 restera comme le jour où ce rêve a commencé à prendre forme, dans la rigueur, la confiance et la responsabilité collective.

Avec finances.gouv.tg







African Business Opinion

Comment l'Afrique exporte ses ressources et son capital

La formation de capital national doit figurer, ainsi que l'investissement étranger et le développement social, parmi les priorités du développement.



Avant qu'une tonne de cuivre ne devienne un câble, quelqu'un a acquis le droit d'exploitation minière, financé l'exploration, transformé un potentiel géologique en ressource et détenu les parts lorsque le gisement est devenu une mine. Quelqu'un a ensuite perçu les dividendes et détenu les actions à mesure qu'elles prenaient de la valeur. Collectivement, cela crée du capital. Mais si la propriété appartient à d'autres, l'Afrique n'exporte pas simplement la matière première. Elle exporte la capitalisation. Une mine détenue par des étrangers peut constituer un atout national extraordinaire. Elle emploie des travailleurs, soutient les fournisseurs, génère des devises étrangères et paie des impôts et des redevances. Ses travailleurs se constituent une retraite ; ses impôts peuvent financer des écoles, des hôpitaux et des infrastructures. Rien de tout cela n'est anodin. Mais une fois que les travailleurs, les fournisseurs, les prêteurs et l'État ont été payés, il reste un droit : le droit résiduel. Son propriétaire perçoit les bénéfices, détient la plus-value, peut emprunter sur la base de ce capital, le vendre, le réinvestir ou le transmettre à une autre génération. Les travailleurs reçoivent des salaires, les fournisseurs sont payés et les États perçoivent des impôts. Le propriétaire, lui, reçoit l'avenir. Les capitaux étrangers devraient participer à l'ensemble des économies africaines ; ils n'ont pas besoin d'en contrôler chaque étape. Cette distinction est importante car les économies ne se construisent pas seulement à partir des revenus, mais aussi à partir des droits accumulés sur les revenus futurs. Sur une année, la différence peut paraître modeste. Sur quarante ans, elle peut devenir une économie. Un gisement de cuivre devient une mine ; la mine produit des dividendes ; les dividendes deviennent des dépôts ; les dépôts deviennent des prêts ; et les prêts financent des usines, des exploitations agricoles et des entreprises qui n'ont absolument rien à voir avec le cuivre. Au moment où l'usine ouvre ses portes, personne ne se souvient que son capital initial provenait du sol. C'est dans cet oubli que le développement s'opère.

C'est également pourquoi le problème dépasse la simple question de la propriété des ressources. Des systèmes financiers solides nécessitent quelque chose de plus spécifique que de simples épargnants et emprunteurs : des entreprises nationales performantes, capables de générer de l'épargne et de la réabsorber à grande échelle. L'entreprise crée de l'épargne ; l'épargne finance l'entreprise. Le processus est récursif.

Priver le cœur productif de l'économie d'une propriété nationale significative affaiblit cette récursivité. C'est à ce stade que la richesse physique ne parvient pas à se transformer en richesse financière.

Construire des marchés des ressources qui fonctionnent bien

La valorisation locale n'est que la première étape dans la création de marchés africains des ressources solides. Pour transformer la richesse physique en capital financier, l'Afrique a besoin d'un régime de propriété adaptatif, soutenu par des capitaux nationaux et guidé par une spéculation productive – et non par la recherche de rentes.

Les fortunes accumulées grâce à la terre, à l'agriculture, au charbon, aux métaux, au transport maritime et au commerce ont contribué à capitaliser les banques, les marchés boursiers et les entreprises industrielles à travers l'Europe. L'Afrique du Sud offre un exemple africain dérangeant. Son or et ses diamants ne se sont pas contentés de quitter le pays ; les fortunes qui en ont découlé ont donné naissance à des sociétés minières, des établissements financiers, des banques, des assureurs et des conglomérats industriels. Le système de propriété racial qui régissait cette accumulation était indéfendable, mais le mécanisme économique était bien réel : le gisement a financé une ville et la ville a financé une économie. Johannesburg est devenue un centre financier parce que les mines ont su se transformer en argent.

Le Canada et l'Australie illustrent une autre facette de ce mécanisme. Leurs marchés de capitaux ont appris à valoriser une ressource avant même que la mine proprement dite n'existe. Un entrepreneur peut acquérir des droits miniers, financer l'exploration, prouver l'existence d'une ressource, puis vendre ou recapitaliser la société sans disposer des milliards nécessaires pour développer la future mine. L'agrégation des droits, l'exploration, le développement, l'exploitation et la commercialisation peuvent constituer des activités distinctes. Une possibilité géologique peut devenir un titre avant même de se transformer en usine de traitement.

Cela importe car la politique africaine confond souvent la spéculation productive avec la recherche de rente. On ne devrait pas attendre de chaque détenteur d'un droit sur une ressource qu'il mène un actif de sa découverte à son exploitation, en passant par son développement. Cela revient à regrouper plusieurs activités distinctes en une seule. Le capital disposé à financer l'incertitude géologique n'est pas nécessairement le capital le mieux adapté pour construire une mine, tout comme l'entrepreneur habile à rassembler des terrains, des permis et des droits d'infrastructure n'est pas forcément l'exploitant le mieux équipé pour gérer l'actif final.



● Mwiya Musokotwane est cofondateur et PDG de Thebe Investment Management.

Les marchés des ressources ont besoin de capitaux nationaux

Des marchés des ressources qui fonctionnent bien permettent que la propriété change à mesure que l'incertitude diminue et que les besoins en capitaux augmentent. Un prospecteur prend le risque géologique ; un explorateur transforme la possibilité en preuve ; un développeur transforme la preuve en projet investissable ; et un producteur engage le bilan financier bien plus important nécessaire à son exploitation. Chaque étape apporte des informations, réduit un type différent d'incertitude et peut accroître la valeur du droit sous-jacent. Le transfert entre ces acteurs n'est pas nécessairement la preuve que la spéculation a échoué. Sur un marché qui fonctionne, ce transfert est souvent l'objectif même. C'est ce que les économies de ressources sophistiquées ont appris à financiariser.

La distinction ne se situe donc pas entre la spéculation et la production, mais entre la spéculation qui crée de l'information et celle qui se contente de tirer profit de la rareté. La première transforme l'incertitude en un actif compréhensible pour le prochain flux de capitaux ; la seconde se contente de prendre un droit en otage.

Les politiques devraient encourager la première et rendre la seconde coûteuse grâce à des registres transparents, des droits transférables, des étapes de développement, des coûts de détention croissants et des clauses du type « utiliser ou perdre ». Une économie sophistiquée n'exige pas de chaque entrepreneur qu'il mène à bien ce qu'il a commencé. Elle se demande s'il a rendu l'actif plus précieux, plus compréhensible et plus susceptible d'attirer des investissements pour celui qui viendra après lui. Mais la propriété nécessite des acheteurs. À cet égard, l'Afrique dispose déjà d'un instrument sous-utilisé : ses fonds de pension et ses assureurs. Leurs engagements sont à long terme, ce qui en fait des détenteurs naturels d'actifs productifs à long terme. Pourtant, les portefeuilles institutionnels sur une grande partie du continent restent fortement orientés vers les titres d'État et l'immobilier. L'objectif politique devrait donc être de créer des titres que les fonds de pension peuvent détenir en toute prudence : des fonds diversifiés dans les ressources naturelles, des sociétés d'exploration cotées en bourse, des véhicules d'investissement dans les infrastructures, des actifs agricoles et forestiers, ainsi que des plateformes de développement énergétique dotées de limites et d'une gouvernance appropriées. L'Afrique a besoin de marchés de capitaux capables de répartir les risques géologiques et de développement entre de nombreux investisseurs.

Un équilibre à trouver

C'est pourquoi la formation de capital national doit figurer, au même titre que l'investissement étranger et le développement social, parmi les priorités explicites du développement. La politique de développement est désormais experte pour se demander comment attirer les capitaux étrangers et comment répartir plus largement les gains qui en découlent. Elle doit désormais accorder autant d'importance à la question intermédiaire : comment le capital africain est-il formé, accumulé et laissé libre de fructifier ? J'écris ces lignes en étant moi-même confronté à ce problème. Pour un dirigeant africain, la faible profondeur des marchés est un coût : les capitaux propres ont un effet dilutif et sont onéreux, et un endettement à grande échelle implique généralement des devises fortes face à des flux de trésorerie en monnaie locale, de sorte que chaque dévaluation fait planer une menace de difficultés financières. Le seul financement fiable qui reste est le bilan ; et surtout, les bénéfices non distribués. Ma propre entreprise repose sur ce principe. Thebe fonctionne selon un mécanisme simple : transformer les terrains en flux de trésorerie à travers différents types d'utilisation des sols – urbain, énergie, crédits carbone – et transformer ces liquidités en une trésorerie qui répète le processus. Sur un marché profond, les sorties et les échanges assureraient ce recyclage ; sur un marché peu profond, la trésorerie doit être son propre marché des capitaux. Des marchés profonds nécessitent des banques nationales solides. UBA, FirstBank, Standard Bank, KCB et Equity jouent un rôle essentiel car elles disposent de bilans financiers substantiels, fondamentalement ancrés dans leurs marchés nationaux, tout en étant de plus en plus capables de suivre leurs clients africains au-delà des frontières. Une entreprise nationale qui doit faire appel à une institution étrangère pour chaque acquisition majeure, chaque financement de projet ou chaque expansion régionale finit par se heurter à un plafond. La régionalisation des entreprises africaines doit s'accompagner d'institutions financières africaines capables de s'internationaliser à leurs côtés.


BRVM
BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
Afrique de l'Ouest
30 ans
L'AUDACE D'UNE VISION, LA FORCE D'UNE INTÉGRATION
30 ANS AU SERVICE D'UNE ÉCONOMIE RÉGIONALE PLUS PROSPÈRE
BÉNIN | BURKINA | CÔTE D'IVOIRE | GUINÉE BISSAU | MALI | NIGER | SÉNÉGAL | TOGO


IMPERIAL
SODA WATER
LES BULLES QUI NOUS RASSEMBLENT.
L'eau pétillante du Togo
EAU GAZÉIFIÉE, LÉGÈRE ET RAFRAÎCHISSANTE
250* FCFA
BOUTEILLE
50 CL
IMPERIAL
SODA WATER
BB LOMÉ S.A